

Commune de REBENACQ



DP06446325L0013

Demande déposée le : 22/10/2025
Complétée le : 30/10/2025
Par : Mr DEGREZ Virgile
Demeurant : 2 Chemin de Las Bignes, 64260 Rébénacq
Pour : Construction d'une pergola
Sur un terrain sis : 2 Chemin de Las Bignes, 64260 Rébénacq
Cadastré : Section A-871
Superficie du terrain : 1030 m²
Surface de plancher créée : 0m²
Destination : Habitation

Non-opposition à déclaration préalable délivrée par le Maire au nom de la Commune

Le Maire,

Vu la Déclaration Préalable susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants, et L.122-1 et suivants ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération en date du 19 mai 2017, modifié le 10 décembre 2021 ;

Considérant que le projet se situe en zone UB du Plan Local d'Urbanisme susvisé ;

ARRETE: 080_2025

ARTICLE UNIQUE : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à REBENACQ, le 31/10/2025



Observations complémentaires :

- Le terrain est concerné par le phénomène de retrait gonflement des argiles (aléa moyen).
- Le terrain est situé dans une zone potentiellement sujette aux débordements de nappes.
- La commune est située en zone de sismicité moyenne dite zone 4.